

tec  bat

 suissetec



ENVELOPPE DES ÉDIFICES SUISSE

carnet memento

Quelques infos sur notre association

2022

	coordonnées :	tél. prof. :	fax :	natel :
Président	Patrice Cordonier Chemin d'en Haut 33 1978 Lens	027 483 25 73	027 483 51 85	079 625 42 73 patrice@cordonier-sa.ch
Vice-Président	Paul Bovier Edouard Bovier & Fils SA Chemin Saint-Hubert 37 1950 Sion	027 322 80 84	027 322 87 86	079 214 14 64 paul@ed-bovier.ch
Membres	David Michellod Michellod & Clausen SA Av. de la Gare 56 1920 Martigny	027 722 62 57	-	079 638 22 16 david.michellod@michellodclausensa.ch
	Grégory Ecoeur Ecoeur Frères SA Rue St-Didier 41 1868 Collombey	024 471 90 20	024 471 75 26	079 653 53 69 gregory@ecoeur.ch
	Enrico Poloni Enrico Poloni Sàrl Route des Parties 29A 1933 Sembrancher	027 785 26 23	027 785 26 25	079 473 91 27 info@enricopoloni.ch
	Florian Roduit JM Rossa SA Rue des Epineys 12 1920 Martigny	027 722 21 62	027 722 91 93	079 216 90 21 info@jmrossa.ch
	André Tapparel Tapparel Alexis & André SA Route des Jardins 21 3963 Montana	027 481 33 76	027 481 11 76	079 624 37 17 info@tapparel.ch
Secrétaire patronale	Amalia Massy Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion	027 327 51 31	027 327 51 80	076 577 47 16 amalia.massy@bureaudesmetiers.ch
Collaborateur	Jonatan Galdo Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion	027 327 51 18	027 327 51 80	079 377 03 58 jonatan.galdo@bureaudesmetiers.ch

Expertise de travaux (expert conseiller)

tec-bat

EXPERTS-CONSEILLERS POUR TRAVAUX DE CHAUFFAGE

Nom-Prénom :	Coordonnées :	Tél. prof. :	Fax :
Patrice Cordonier	Patrice & Sandrine Cordonier SA Chemin du Sergnoret 26 1978 Lens	027 483 25 73 Natel :	027 483 51 85 079 625 42 73 <i>patrice@cordonier-sa.ch</i>
Florian Roduit	JM Rossa SA Rue des Epineys 12 1920 Martigny	027 722 21 62 Natel :	027 722 91 93 079 216 90 21 <i>info@jmrossa.ch</i>
Yannick Rossier	Technitherm – Yannick Rossier Sàrl Chemin des Collines 10 1950 Sion	027 552 00 52 Natel :	079 278 92 80 <i>info@technitherm.ch</i>

EXPERTS-CONSEILLERS POUR TRAVAUX DE SANITAIRE

Nom-Prénom :	Coordonnées :	Tél. prof. :	Fax :
Patrice Cordonier	Patrice & Sandrine Cordonier SA Chemin du Sergnoret 26 1978 Lens	027 483 25 73 Natel :	027 483 51 85 079 625 42 73 <i>patrice@cordonier-sa.ch</i>
Florian Roduit	JM Rossa SA Rue des Epineys 12 1920 Martigny	027 722 21 62 Natel :	027 722 91 93 079 216 90 21 <i>info@jmrossa.ch</i>

EXPERTS-CONSEILLERS POUR TRAVAUX DE COUVERTURE

Nom-Prénom :	Coordonnées :	Tél. prof. :	Fax :
Anton Ammann	Bernhard Schnider SA Ferblanterie couverture maîtrise féd. Z.I. de la Foge C Case postale 51 1816 Chailly-Montreux	021 963.30.97 Natel :	021 963. 44. 93 079 210.69.81
Franz-Josef Zenhäusern	Zen-Concept GmbH Mitteldorf 2 Case postale 153 3940 Steg	----- Natel : fjz@zen-concept.ch	027 932.33.42 079 628.49.53
Jean-Marc Tissot	Rue du Pavé 5a 1895 Vionnaz	024 481.49.82 Natel : tissot@netplus.ch	024 481.49.59 079 342.82.04

EXPERTS-CONSEILLERS POUR TRAVAUX DE FERBLANTERIE

Nom-Prénom :	Coordonnées :	Tél. prof. :	Fax :
Anton Ammann	Bernhard Schnider SA Ferblanterie couverture maîtrise féd. Z.I. de la Foge C Case postale 51 1816 Chailly-Montreux	021 963.30.97 Natel :	021 963. 44. 93 079 210.69.81
Franz-Josef Zenhäusern	Zen-Concept GmbH Mitteldorf 2 Case postale 153 3940 Steg	----- Natel : fjz@zen-concept.ch	027 932.33.42 079 628.49.53
Jean-Marc Tissot	Rue du Pavé 5a 1895 Vionnaz	024 481.49.82 Natel : tissot@netplus.ch	024 481.49.59 079 342.82.04

EXPERT-CONSEILLER POUR TRAVAUX DE VENTILATION

Nom-Prénom :	Coordonnées :	Tél. prof. :	Fax :
Frédéric De Preux	GD Climat SA Route des Îles 40 1950 Sion	027 327 24 20 Natel :	027 327 20 93 079 469 17 71 f.depreux@gdclimat.ch

Commissaires de branche

tec-bat

POUR FERBLANTIER CFC

Nom-Prénom : **Coordonnées :** **Tél. prof. :** **Fax :**

Didier Roh

Rue de Pérojet 13
1976 Aven

027 606 44 66

Natel : 079 760 68 23

didier_roh@bluewin.ch

POUR INSTALLATEUR SANITAIRE CFC

Nom-Prénom : **Coordonnées :** **Tél. prof. :** **Fax :**

Christophe Caloz

Inspecteur cantonal
c/o SFOP
Case Postale 478
1951 Sion

027 607 28 05

Natel : 079 262 59 81

christophe.caloz@admin.vs.ch

POUR INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC

Nom-Prénom : **Coordonnées :** **Tél. prof. :** **Fax :**

Rudy Gollut

Route du Simplon 41A
1869 Massongex

024 477 49 02

Natel : 079 138 84 80

rudy.gollut@epcasion.ch

Florian Roduit

JM Rossa SA
Rue des Epineys 12
1920 Martigny

027 722 21 62

Natel : 027 722 91 93

079 216 90 21

info@jmrossa.ch

POUR COUVREUR CFC

Nom-Prénom : **Coordonnées :** **Tél. prof. :** **Fax :**

Ludovic Pillet

Pillet toiture-façade-énergie Sàrl
Case postale 28
3971 Chermignon

Natel :

078 805 49 93

pilletludovic@hotmail.com

POUR PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT (CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION) CFC

Nom-Prénom :

Coordonnées :

Tél. prof. :

Fax :

David Michellod

Michellod & ClausenSA
Av. De la Gare 56
1920 Martigny

027 722 62 57

Natel :

079 638 22 16

david.michellod@michellodclausensa.ch

tec bat

 suissetec

 ENVELOPPE DES ÉDIFICES SUISSE

Autorisation de former - visites

tec-bat

FERBLANTIER CFC

Nom-Prénom :

Coordonnées :

Tél. prof. :

Didier Roh

Rue de Pérojet 13
1976 Aven

027 606 44 66

Natel : 079 760 68 23

didier_roh@bluewin.ch

INSTALLATEUR SANITAIRE CFC

Nom-Prénom :

Coordonnées :

Bastien Pittino

c/o Pittino Sàrl
Rue du Levant 167
1920 Martigny

Natel : 078 717 33 69

info@pittinosarl.ch

INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC

Nom-Prénom :

Coordonnées :

Florian Roduit

c/o JM Rossa SA
Rue des Epineys 12
1920 Martigny

Natel : 079 216 90 21

info@jmrrossa.ch

COUVREUR CFC

Nom-Prénom :

Coordonnées :

Ludovic Pillet

Pillet toiture-façade-énergie Sàrl
Case postale 28
3971 Chermignon

Natel : 078 805 49 93

pilletludovic@hotmail.com

PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT (CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION) CFC

Nom-Prénom :

Coordonnées :

Jean-Yves Crettenand

c/o JYcTechnic Sàrl
Route des Condémines 8
1914 Isérables

Natel : 079 325 91 06

info@jyctechnic.ch

En un clin d'œil...

les avantages d'être membre

Prestations	Réservé aux membres
Service d'assistance administrative aux chefs d'entreprise : respect de la convention collective, marchés publics, contrats, poursuites, etc.	Assistance personnalisée gratuite par le secrétariat de l'association
Convention collective de travail de la technique et de l'enveloppe du bâtiment du canton du Valais	La délégation patronale en place défend les intérêts des membres
Dépôt de caution (Fr. 10'000.-) selon art. 42 de la CCT	Offert par la tec-bat par assurance collective réservée aux membres
Cours de perfectionnement proposés (ex : soudure TIG, certification de soudage, robinetteries sanitaires, connaissances de base – installations de ventilation, entretiens et révisions, traitement de l'eau de chauffage, permis nacelle, cours EPIaC)	Tarifs réduits pour les membres
Décomptes de salaires, salaires constants	Assistance gratuite
Démarches relatives aux caisses sociales – renseignements	Assistance gratuite
Litiges, expertises, conflits du travail	Conseil et assistance gratuits
Cours de perfectionnement pour ouvriers et cadres	Tarifs avantageux Priorité à l'inscription
Garanties de construction Possibilité de garanties de restitution d'acompte	Tarif dégressif en fonction du montant, exemple : dès 30'000.-, 5‰ (1 an), 10‰ (2 ans)
Présentation de l'entreprise sur le site Internet www.tec-bat.ch	Gratuité et réservée aux membres
Contribution professionnelle annuelle Fr. 160.- +1‰ sur les salaires	Incluse dans la cotisation
Tableaux des soumissions publiques	Envoyés gratuitement aux soumissionnaires membres
Assemblée générale Visites professionnelles Voyages d'étude	Réservés aux membres, gratuité ou tarifs de faveur 2 à 3 manifestations par année
Parking et salles à disposition pour réunions	Gratuité et réservée aux membres

Etre membre de **l'association professionnelle** c'est aussi **montrer son attachement** à l'avenir de nos métiers !

En un clin d'œil...

quelques bonnes raisons d'adhérer à suissetec

Prestations	Réservé aux membres
Avantages essentiels en matière de formation	Dans les centres de formation de suissetec, nous vous proposons une formation à la carte à des conditions favorables. En tant que membre de suissetec, vous bénéficiez en outre des importantes contributions que l'association verse pour les cours interentreprises destinés aux apprentis formés dans les entreprises membres (sauf VD/GE/VS).
Prix préférentiels des publications spécialisées et supports de cours	L'éventail élargi des éditions suissetec offre aux membres un soutien dans leur travail quotidien <ul style="list-style-type: none"> • Normes, directives • Règlements de formation initiale et la formation continue • Supports de cours pour la formation initiale et la formation continue • Littérature/informations spécialisées • Auxiliaires de travail (manuels d'enseignement, rapports de travail, etc)
Conditions spéciales pour les Bases de calcul	Les Bases de calcul, instrument incontournable et éprouvé dans les domaines de la ferblanterie, sanitaire et chauffage, sont mises à jour continuellement et disponibles à tout moment auprès de suissetec (sur support papier ou informatique).
Conseils techniques gratuits	Conseils gratuits sur les questions de gestion et de technique dans les domaines de la ferblanterie, du sanitaire, des conduites souterraines et du chauffage par nos spécialistes qualifiés.
Renseignements juridiques gratuits	Renseignements juridiques gratuits pour les membres de l'association dans les domaines tels que le droit du travail, les assurances sociales, les questions concernant le partenariat social, le contrat d'entreprise, etc
Une longueur d'avance en matière d'informations	«Bâtitech» est la revue spécialisée dont l'abonnement est inclus dans la cotisation. Elle propose des informations et des articles intéressants. De plus, le bulletin transmet régulièrement les communications actuelles.
Garanties de construction à des conditions intéressantes	Les membres profitent de manière exclusive d'un service rapide et avantageux pour les garanties de construction. L'établissement de cautions leur évite d'utiliser leurs limites de crédit auprès des banques.

Assurance protection juridique	Une protection juridique de Fr.100'000.- par cas pour des litiges contractuels avec des clients, fournisseurs, prestataires de service, employés ; assurances. Défense en cas de procédures pénales et administratives. Protection juridique en Suisse et dans l'UE. Pas de franchise.
Assurance d'excédents	En tant que membre, vous avez la possibilité d'élargir votre assurance responsabilité civile exploitation à des conditions favorables, pour un préjudice total d'un montant de 10 millions..
Sûretés	Toutes les entreprises d'installation ont l'obligation, pour des travaux à partir d'un montant de CHF 20'000.- par année, avant le début de ces travaux dans le champ d'application de la déclaration de force obligatoire, de déposer auprès de la CPN des sûretés se montant à CHF 10'000.- ou l'équivalent en euros. Ces sûretés sont comprises dans votre cotisation.
De meilleures conditions de garantie auprès des fournisseurs	Grâce aux conventions de garantie que suissetec a conclu avec les fournisseurs, les membres de l'association obtiennent des délais de garantie prolongés pouvant aller jusqu'à 5 ans.
SPIDA, la caisse AVS et de compensation	Selon les dispositions légales, les membres de suissetec sont affiliés à la SPIDA, la caisse de compensation de l'association (sous réserve d'une affiliation à une caisse de compensation d'une autre association). Les membres de suissetec bénéficient de cette manière de contributions aux frais administratifs AVS avantageuses et de prestations sociales intéressantes.
Partenariat social	suissetec est le partenaire contractuel de la CCT dans la branche du chauffage, de la climatisation, de la ventilation, de la ferblanterie et de l'installation sanitaire (sauf VD, VS, GE). La contribution professionnelle et les coûts d'exécution sont compris dans la cotisation de membre.
Utilisation des plates-formes suissetec	Dans les groupes d'échanges d'expériences, les commissions, les groupes de travail et les diverses manifestations, le membre de suissetec a la possibilité d'échanger les informations avec ses collègues dans une atmosphère détendue et de soigner les contacts. Des services supplémentaires sont à la disposition des membres (bourse de l'emploi, site réservé aux membres, etc.).
Participer à l'avenir des branches	Comme membre de l'association, vous pouvez participer de différentes manières activement à l'avenir de votre branche. Par l'intermédiaire de votre section et des organes de suissetec, vous exercez une influence sur des domaines aussi importants que la formation professionnelle et la politique patronale du travail.
Fonds de formation professionnelle	Selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle, tous les non-membres doivent aussi verser des contributions au fonds de formation professionnelle. Ce montant est déjà compris dans votre cotisation
Solution d'association pour la sécurité au travail et la protection de la santé	Tout employeur doit se préoccuper de la sécurité au travail et de la protection de la santé de ses collaborateurs. Il lui incombe en effet de mettre en œuvre des mesures appropriées pour garantir un cadre de travail sûr. Dans ce contexte, la priorité est de prévenir accidents et maladies. Une nouvelle solution de branche (CFST n°80) est proposé dès 2019 par suissetec, unia et syna. Cette solution est comprise dans votre cotisation.

En un clin d'œil...

quelques bonnes raisons d'adhérer à ces

Prestations	Réservé aux membres
<p>La CCT – Le rapport avec les employés et employée</p> <p>La convention collective de travail (CCT) est un important instrument pour régler les rapports de travail entre travailleurs et employeurs. Enveloppe des édifices suisse a une grande influence, avec ses membres, sur cet ouvrage contractuel et, partant, sur la paix du travail au sein de la branche. Cette influence permet d'avoir un contrat équilibré, faisant droit loyalement aux intérêts des deux parties</p>	<p>Enveloppe des édifices suisse paie les contributions professionnelles dues au sens de la CCT par les employeurs. De plus, l'association de la branche conseille ses membres gratuitement dans toutes les questions inhérentes au droit du travail. Les membres peuvent aussi télécharger différents contrats-modèles de l'extranet.</p> <p>Les entreprises valaisannes se doivent de respecter la CCT cantonale.</p>
<p>La formation – Relève et employés bien formés</p> <p>La formation constitue la clé du succès. La philosophie d'une formation innovante et le modèle professionnel futuriste adopté, englobant l'ensemble du champ professionnel, confère à Polybat la renommée d'être le centre de formation professionnelle qui ouvre des perspectives. Profitez de l'offre de formation Polybat et dotez-vous des compétences taillées sur mesure dont vous et vos employés ont besoin pour avoir du succès. Mettez-vous à jour pour le marché</p>	<p>Les prestations de formation sont offertes aux membres à des prix préférentiels.</p>
<p>La technique d'application – produits, application, sécurité</p> <p>La poursuite du développement de la technique d'application est une tâche prioritaire pour une association de branche. Pour faire droit à cette tâche primordiale, au sens de la branche, Enveloppe des édifices suisse fait appel à des commissions techniques chargées d'évaluer les techniques d'application actuelles et futures ainsi que les produits. Il en résulte, en collaboration avec les partenaires d'Enveloppe des édifices Suisse, des nouveaux systèmes propices au marché où ils peuvent être commercialisés avec succès. Enveloppe des édifices Suisse s'engage en faveur du développement des techniques d'application dans toutes les commissions de normalisation y relatives.</p>	<p>Les membres profitent de prix préférentiels pour les prestations de service (conseils, expertises, bases de calcul des prix). De plus, ils sont informés de manière idéale sur les nouvelles tendances dans la branche de l'enveloppe des édifices, par le magazine professionnel, l'inter- et l'extranet, sans oublier les sessions professionnelles.</p>

<p>La revue spécialisée – Organe officiel La revue spécialisée GEBÄUDEHÜLLE vulgarise mensuellement les activités en cours au sujet de thèmes d'actualité touchant l'ensemble de l'enveloppe des édifices. En tant que membre d'Enveloppe des édifices suisse, vous recevez régulièrement des informations importantes du domaine de la politique et de l'économie.</p>	<p>La revue spécialisée fait partie des prestations offertes aux membres qui le reçoivent mensuellement par la poste.</p>
<p>En savoir plus - Les membres sont mieux informés Au poul des informations économiques, politiques, techniques et de la formation, l'association transmet des informations de dernière minute par le biais de la revue spécialisée GEBÄUDEHÜLLE SCHWEIZ, des Newsletter, l'Internet et l'Extranet, des lettres circulaires ou lors de sessions professionnelles, etc. Ces informations sont sélectionnées et adaptées en fonction du public-cible; elles constituent une précieuse source d'informations pour les membres.</p>	<p>Les membres profitent des toutes dernières informations.</p>
<p>L'union – fort sur le plan national, ancré dans les régions 29 sections réparties sur l'ensemble de la Suisse endossent individuellement et de manière active les tâches politiques régionales et veillent à ce que l'ancrage local soit assuré. Les manifestations des sections offrent la possibilité de se réunir sans contrainte et d'échanger des idées avec des spécialistes de l'enveloppe des édifices de la région. Les sections sont réparties sur l'ensemble de la Suisse. L'union est peaufinée au sein des sections. L'essentiel profit réside dans le sentiment d'appartenance dégagé. Enveloppe des édifices Suisse réunit les spécialistes de la branche.</p>	<p>Les membres échangent leurs idées et expériences dans le cadre des réunions annuelles et assemblées et profitent de rencontres régulières, riches et innovantes.</p>
<p>Le droit de cogestion – Droit à la parole et solidarité Les structures d'Enveloppe des édifices Suisse sont démocratiques. Ses membres ont un objectif commun: faire progresser la branche de l'enveloppe des édifices. Le droit de cogestion est alors très important. Il est ainsi possible d'obtenir le poids nécessaire pour faire passer des requêtes. La tâche de l'association est de plancher sur les requêtes et d'élaborer des solutions.</p>	<p>Les membres font partie d'une grande mosaïque en tant qu'entrepreneurs individuels. La totalité de cette mosaïque constitue l'image que perçoit la société.</p>

Pour plus d'informations : www.gh.schweiz.ch

cotisations

2022

combien ça coûte **membre tec-bat**

a) finance d'entrée : Fr. **250.-**

b) cotisation : taxe de base Fr. **250.-**

la cotisation variable dépendant de la masse salariale se calcule selon l'échelle dégressive ci-après et est ensuite multipliée par le facteur 1.5

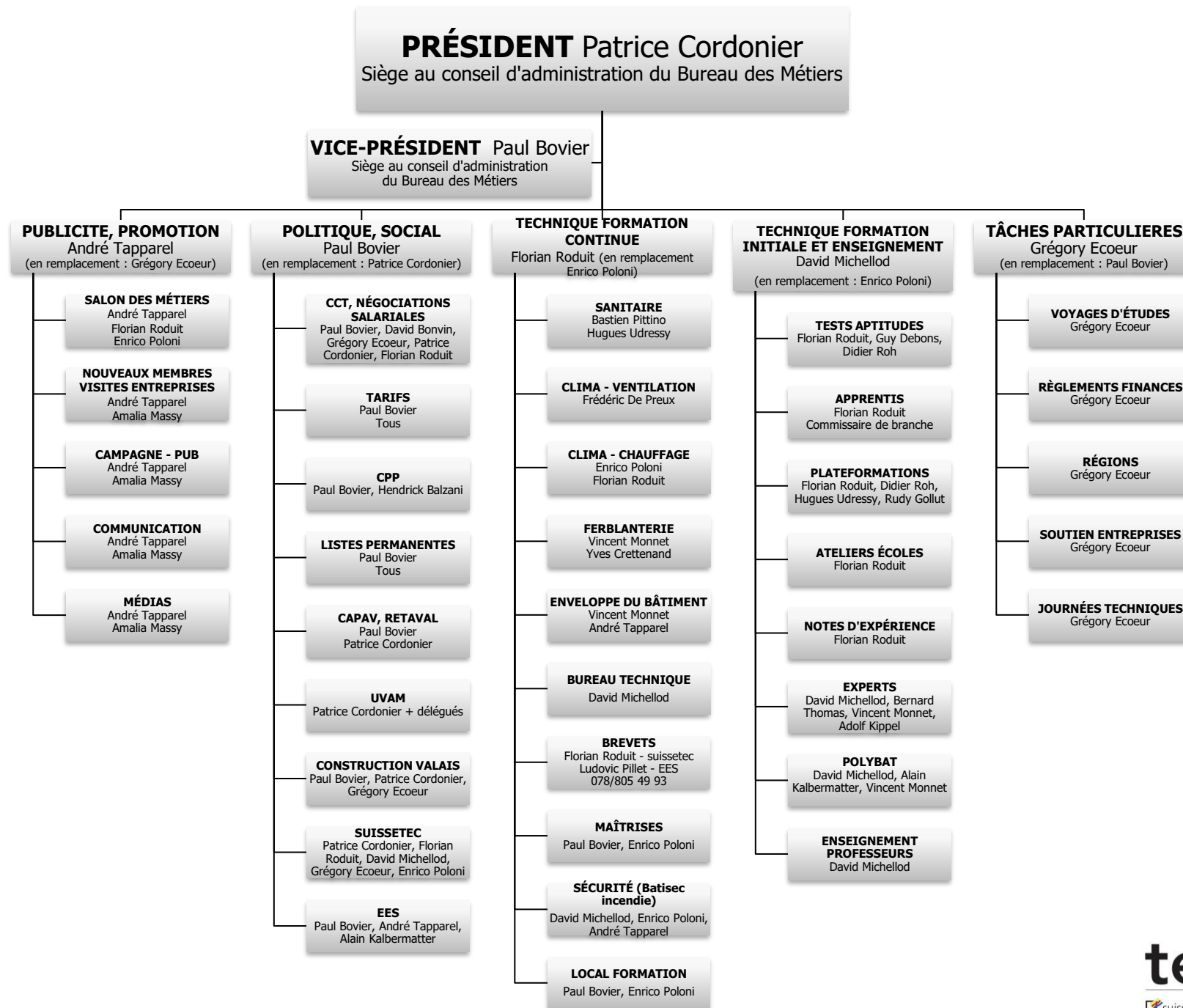
Groupe de salaire	Masse salariale AVS/AF déterminante en francs	Taux en ‰
1 ^{er} échelon	0 – 250'000	1.0
2 ^{ème} échelon	Pour les 350'000 suivants	0.9
3 ^{ème} échelon	Pour les 600'000 suivants	0.8
4 ^{ème} échelon	Dès 1'200'000	0.5

- Rabais de 10 %

combien ça coûte **suissetec et ees**

cotisation à part

ORGANIGRAMME DU COMITÉ 2022



Délégations et Commissions 2022 - 2024

tec-bat

Votre comité vous remercie et vous félicite de l'engagement dont vous faites preuve et vous encourage à participer aux séances et autres assemblées pour lesquelles vous êtes délégués. En cas d'empêchement, afin d'assurer la représentation de tec-bat nous vous laissons le soin de bien vouloir vous trouver directement un remplaçant et d'en avertir le secrétariat.

Merci de votre bonne compréhension ...

Délégués Bureau des Métiers

Paul Bovier	Sion
Patrice Cordonier	Lens
David Michellod	Martigny
Grégory Ecoeur	Collombey
Enrico Poloni	Sembracher
Florian Roduit	Martigny
André Tapparel	Sierre

CCT du canton du Valais et négociations salariales

Paul Bovier	Sion
Patrice Cordonier	Lens
Florian Roduit	Martigny
Grégory Ecoeur	Collombey
Amalia Massy	Sion

Construction Valais

Patrice Cordonier	Lens
Paul Bovier	Sion
André Tapparel	Crans-Montana
Grégory Ecoeur	Collombey

ees

Paul Bovier	Sion
André Tapparel	Crans-Montana
Alain Kalbermatter	Gampel

* maîtrises + brevets

Ludovic Pillet

* polybat

David Michellod	Martigny
Alain Kalbermatter	Gampel
Vincent Monnet	Iséables

suissetec

Patrice Cordonier	Lens
David Michellod	Martigny
Grégory Ecoeur	Collombey
Enrico Poloni	Sembrancher
Florian Roduit	Martigny

* maîtrises + brevets

Florian Roduit	Martigny
----------------	----------

* plateformes

Florian Roduit	Martigny
David Michellod	Martigny

Union valaisanne des Arts et Métiers

* *comité*

Patrice Cordonier	Lens
-------------------	------

* *assemblée générale*

Délégués

Réviseurs des comptes

Stéphane Carthoblaz	Pont-de-la-Morge
Christian Thomas	Leytron

Commission professionnelle paritaire plénière

Paul Bovier	Sion
Hendrick Balzani	Crans-Montana

Conseil fondation CAPAV

Patrice Cordonier	Lens
Paul Bovier	Sion

Conseil fondation RETAVAL

Patrice Cordonier	Lens
Paul Bovier	Sion

Commission formation initiale

David Michellod	Martigny
Rudy Gollut	Massongex
Nicolas Pitteloud	Aproz
Vincent Monnet	Iséables
Didier Roh	Aven
Fabien Aymon	Miège

Commission de formation de perfectionnement

Florian Roduit	Martigny
Yves Crettenand	Savièse
Frédéric De Preux	Venthône
Vincent Monnet	Iséables
Frédéric Thomas	Saxon
Benoît Cicero	Fully
Enrico Poloni	Sembrancher

Commission de l'enseignement professionnel

* <i>cours pratiques</i>	Gollut Rudy	Massongex
	Pitteloud Nicolas	Aproz
	Roh Didier	Aven
* <i>chauffage</i>	Briguet Philippe	Vionnaz
	Michellod David	Martigny
	Praz Bertrand	Salins
* <i>sanitaire</i>	Favre Stéphane	Riddes
	Granges Michaël	Fully
	Pittino Bastien	Le Trétien
	Thomas Bernard	Leytron
	Udressy Hugues	Troistorrents
* <i>ferblantier</i>	Roduit Yves	Fully
	Roh Didier	Aven
* <i>AFP</i>	Roduit Yves	Fully
	Tissot Jean-Marc	Vionnaz

Dénonciation travail au noir

ARCC 7/7

Français ☎ 027 606 74 48

Allemand ☎ 027 606 74 49

tec-bat

